

La compétitivité du secteur des services mesurée au travers de la balance des paiements

Quelle est la compétitivité française en matière de tourisme, de brevets, de valeur ajoutée aux biens industriels, de services financiers... ? Dans une économie de plus en plus mondialisée, marquée par l'essor des pays émergents, les personnes, les marchandises, les transactions financières, les idées circulent de plus en plus. La balance des paiements¹, en mesurant les échanges internationaux de services, est un outil statistique qui permet une lecture, parmi d'autres, de la compétitivité des services.

Ce « Focus » présente les spécificités des échanges de services puis s'intéresse aux différentes catégories de services et à leur évolution.

Quelles sont les spécificités des échanges de services ?

Un solde excédentaire significatif

Les échanges de services² présentaient en 2012 un solde excédentaire de près de 33 milliards d'euros (cf. tableau 1). Les soldes des échanges de services sont excédentaires pour la plupart des services considérés.

Pour certains services, les échanges extérieurs sont logiquement négligeables par rapport à l'activité domestique car ce sont par nature des services de proximité ; tel est le cas, par exemple, des services d'hébergement-restauration (hors les voyages) ou des activités immobilières.

À l'inverse, certains échanges se font à distance, comme par exemple les services de transport de marchandises. Les nouvelles technologies facilitent la possibilité d'offrir un service à distance (centres d'appel, comptabilité,...). Environ la moitié des catégories de services rendus par des entreprises privées donne lieu à des échanges internationaux.

Tableau 1 – Les échanges internationaux de services en 2012

(montants en milliards d'euros)

Recettes	Dépenses	Solde
168,3	135,7	32,6
En % des recettes		19 %
En % des transactions		11 %

Source : Banque de France, Rapport annuel de la balance des paiements 2012.

¹ Le législateur a confié à la Banque de France la mission d'établir la balance des paiements et, à l'exception, importante, du commerce des biens dont les données sont collectées par la direction générale des Douanes et des Droits indirects, la Banque de France recueille et traite toutes les informations lui permettant de remplir cette mission, en particulier les données relatives aux échanges de services.

² On trouvera à la fin de ce Focus un glossaire apportant des précisions sur les concepts d'échanges de services en balance des paiements.

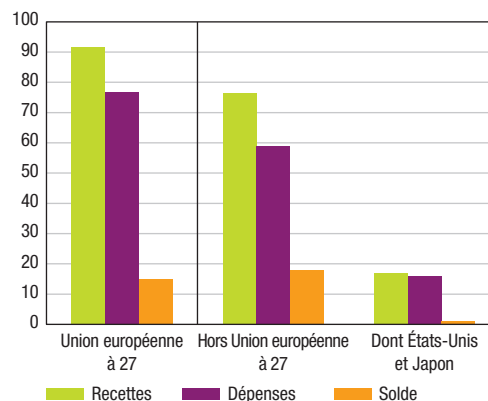
Les échanges extérieurs de services de la France sont majoritairement orientés vers les pays de l'Union européenne, vis-à-vis desquels ils sont excédentaires

Représentant 56 % des transactions, l'Union européenne constitue le premier marché d'exportation des services de la France (cf. graphique 1). Vis-à-vis de l'Union européenne, les services dégagent un excédent de près de 15 milliards d'euros.

Les échanges de services sont également en excédent (d'environ 18 milliards d'euros) hors Union européenne.

Graphique 1 – Orientation géographique des transactions de services en 2012
(y compris voyages et négoce)

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

La plupart des services sont faiblement excédentaires

Quelques services tiennent une place prépondérante dans les échanges

Le **négoce international** est le premier poste contributeur de l'excédent des services³ (cf. graphique 2). Une part significative du négoce international reflète l'internationalisation des processus de production : dans des secteurs tels que l'automobile et surtout l'aéronautique, ce poste enregistre de nombreux flux d'échange intragroupe.

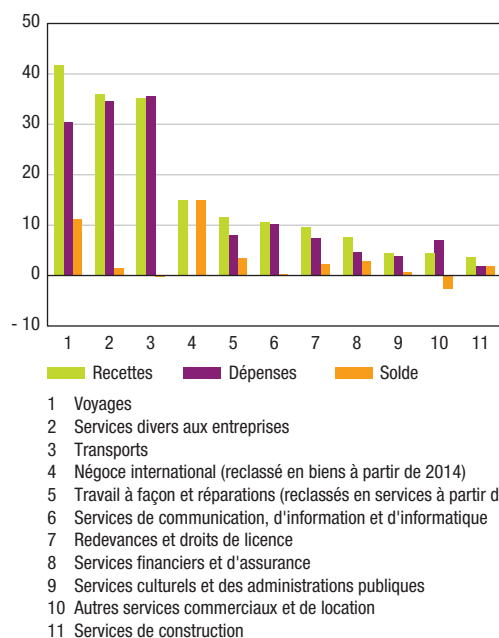
Les **voyages** constituent le second excédent de services. Les recettes retracent les biens et services que les étrangers acquièrent en France au cours de leur séjour et les dépenses, ceux que les Français acquièrent à l'étranger. On distingue les voyages pour motif personnel ou professionnel, ceux des touristes (voyages qui incluent une nuit) et des excursionnistes (moins d'une journée).

Le poste est excédentaire de 11 milliards d'euros en 2012. De fait, le solde bilatéral est déficitaire surtout avec d'autres pays touristiques⁴.

Après les voyages, le deuxième poste des services générant le plus d'exportations est composé des « **services divers aux entreprises** » qui recouvrent principalement les activités suivantes : services de placement de personnel, de sécurité et services d'investigation, traduction, services de photographie, services de nettoyage et d'immobilier.

Graphique 2 – Répartition des échanges de services en 2012

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

Note : Ces données pourront être révisées au cours de l'année 2014, du fait de l'application de nouvelles normes internationales, cf. encadré.

³ Le négoce international (voir glossaire) représente le quatrième poste pour les recettes mais, à la différence des autres postes de services, les flux de négoce sont comptabilisés en net.

⁴ Espagne, Grèce, Irlande, Croatie, Égypte, Maroc, République dominicaine, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Vietnam.

La balance des paiements, une statistique dont la méthodologie est harmonisée au niveau international

Il est apparu nécessaire, dès l'après-guerre, d'harmoniser les pratiques des statisticiens dans le monde en établissant un cadre de référence normalisé. Le premier manuel de la balance des paiements date ainsi de 1948. Au sein de l'Union européenne, la balance des paiements sera établie à partir de novembre 2014 selon les prescriptions du 6^e manuel (récemment adopté) sur une base régulière. En France, la première présentation au nouveau format sera effectuée le 19 mars 2014, lors de la publication du Stat Info de la Banque de France « Balance des paiements – France », les données portant sur le mois de janvier 2014. Le Rapport annuel de la balance des paiements 2013, qui sera publié par la Banque de France en juin 2014, sera également conforme à la nouvelle méthodologie internationale.

Le troisième poste générant le plus de flux d'exportations est le **transport de voyageurs et de marchandises**. Il recouvre les transports internationaux mais aussi les services rendus par des entreprises résidentes en France à des non-résidents (recettes ou exportations) et symétriquement (dépenses ou importations), en particulier pour le transport de biens exportés et importés. Ces échanges sont mesurés depuis longtemps, en particulier grâce à la comptabilité de la marine marchande, et ont fait l'objet historiquement des estimations les plus anciennes⁵.

L'évolution depuis 2010 est positive, sauf pour certains secteurs

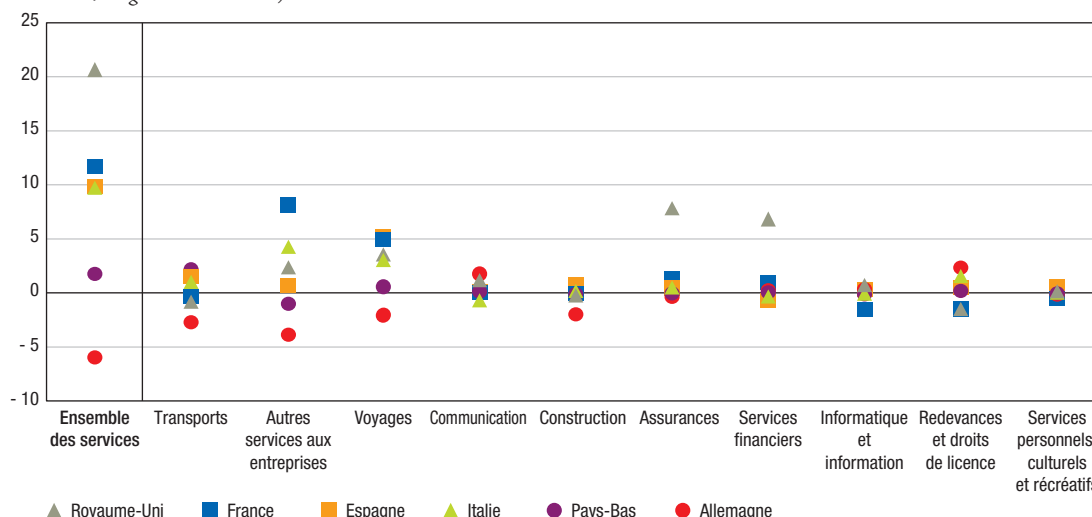
Avec une augmentation de près de 12 milliards d'euros du **solde des services** sur deux ans et demi, grâce aux voyages et aux autres services aux entreprises⁶, la performance de la France est bonne quand on la compare à celles de ses voisins de la zone euro (cf. graphique 3). Seule, celle du Royaume-Uni apparaît supérieure en termes d'accroissement de l'excédent, grâce aux services financiers.

Pour les voyages, après un creux en 2010, reflétant l'impact de la crise financière sur les dépenses des ménages, on observe une reprise des flux. Ce rebond est plus marqué pour les recettes que pour les dépenses si bien que le solde s'améliore.

3

Graphique 3 – Évolution du solde des principaux services entre décembre 2010 et juin 2013

(en milliards d'euros ; en glissement annuel)



Source : Banque de France.

Note : Le négoce international est inclus dans les « autres services aux entreprises ».

⁵ Lipsey (R. E.), 2009, « Measuring international trade in services », in Marshall Reinsdorf et Matthew J. Slaughter (eds.), International Trade in Services and Intangibles in the Era of Globalization, University of Chicago Press.

⁶ Les autres services aux entreprises regroupent principalement le négoce international, les « services divers » tels que détaillés page précédente, ainsi que deux autres postes dont la contribution est moindre, les locations et les autres services commerciaux.

Parmi les autres services aux entreprises, le négoce est particulièrement dynamique avec une hausse du solde supérieure à 1 milliard d'euros chaque année.

La bonne performance générale est cependant à nuancer. Certains services voient leur solde diminuer en France, particulièrement les services d'informatique et d'information ainsi que les redevances et droits de licence.

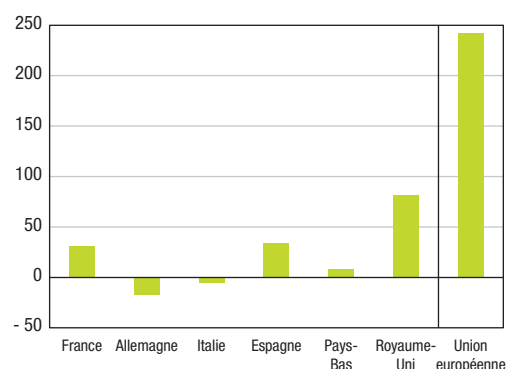
Beaucoup d'autres pays européens dégagent un excédent des services

En Europe, les pays de l'Union européenne dégagent globalement un excédent pour les échanges de services (cf. graphique 4). Le Royaume-Uni, traditionnellement exportateur important de services financiers, est un des principaux contributeurs, avec un excédent de 86 milliards d'euros en 2012.

Les voyages expliquent aussi le classement des principaux pays européens. C'est la raison pour laquelle l'excédent dégagé par la France est un peu inférieur à celui de l'Espagne. En revanche, les voyages jouent négativement pour le Royaume-Uni, qui pâtit d'un déficit de plus de 10 milliards d'euros sur ce poste, et pour l'Allemagne où ils contribuent largement au déficit des échanges de services.

Graphique 4 – Solde des échanges de services des principaux pays européens en 2012

(en milliards d'euros)



Source : Eurostat janvier 2014, calculs Banque de France.

Glossaire

Services

Les échanges de services recouvrent le commerce international de services de la France réalisé selon deux modes : la fourniture transfrontalière (fourniture d'une prestation de service à un non-résident, par une entreprise résidente, ou inversement), d'une part, et la consommation de services à l'étranger (par des non-résidents en France, ou inversement, via l'évaluation des dépenses touristiques), d'autre part. Il existe d'autres mesures qui ne sont pas abordées dans le cadre de ce Focus.

Négoce international

Sont recensés au titre du négoce international, les transactions nettes liées aux achats de marchandises étrangères, non importées sur le territoire douanier français, et revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises françaises ne quittant pas le territoire douanier français (changement de propriétaire). Alors que dans le premier cas, il s'agit d'opérations traditionnelles qui concernent en particulier des matières premières et des produits semi-finis d'origine agricole ou des produits pétroliers, les autres opérations sont généralement liées aux échanges intragroupe. Les opérations de négoce international sont incluses dans les services et contribuent donc aux transactions courantes.

Travail à façon

Au sens de la balance des paiements, on parle de travail à façon lorsque les produits sont confiés à des non-résidents pour subir une transformation et être ensuite soit réimportés en France soit réexportés vers un pays tiers.